

30ème réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA (CCP)

Genève, Suisse, 5-7 juin 2012

Que s'est-il passé?

Différentes questions - allant des mises à jour financières à l'investissement stratégique- ont animé l'ordre du jour de la 30^{ème} réunion du Conseil. Les <u>points de décision</u> ont encore une fois été marqués par la difficulté de quelques gouvernements à discuter des populations clés, des droits de la santé sexuelle et reproductive, de la propriété intellectuelle, des accords de commerce s'y rattachant, et de la criminalisation. Ceci a été particulièrement évident dans les points de l'ordre du jour concernant la société civile (rapport des ONG) et les questions juridiques (suite à la session thématique de la dernière réunion sur le VIH et le droit). Durant cette réunion, le refus d'une minorité de pays à soutenir le droit à la justice des populations clés a conduit la Délégation des ONG et les Observateurs de la société civile à se lever en solidarité comme le <u>nouveau Délégué Africain</u> qui a rappelé le Conseil que les populations clés existent dans toutes les régions du monde et qu'elles restent un partenaire essentiel pour garantir une réponse efficace et étique au VIH.

Cette année <u>le rapport des ONG</u> - qui a intéressé tous les membres du Conseil- s'est concentré sur les impacts financiers de la société civile travaillant sur le VIH. La Délégation des ONG a pu enregistrer quelques points positifs dans les décisions résultant de ce papier, y compris que les mécanismes de soutien, de responsabilité et de reddition des comptes de la société civile doivent être rehaussés dans le cadre de la nouvelle architecture du Fonds mondial. La société civile doit également s'efforcer à améliorer en permanence le plaidoyer concernant la propriété intellectuelle et les barrières commerciales.

L'ONUSIDA poursuit sa transition interne qui, il faut l'espérer, aura pour effet d'augmenter la capacité du personnel, notamment dans les domaines des droits humains et du genre social, au niveau des pays. Les activistes de la société civile doivent impérativement être attentifs à la manière dont ces changements sont mis en place aux niveaux régional et local dans le but d'assurer le progrès et la reddition des comptes de l'ONUSIDA.

MERCI aux organisations et Observateurs de la société civile qui soutiennent la Délégation des ONG!

Les Observateurs des ONG qui ont intervenu et participé à cette réunion du Conseil ont constitué une partie essentielle pour rappeler le conseil de toutes les personnes impliquées dans leur travail. Toutes vos interventions peuvent être trouvées sur notre site internet. La participation des Observateurs à cette réunion a renforcé le travail, la responsabilité et la reddition des comptes des délégués des ONG. Nous voudrions remercier également tous les partenaires de la société civile qui ont contribué aux appels de briefing préparatoire entrepris par les délégués des ONG et soutenu le développement des sessions thématiques.

Les points de l'ordre du jour:

Rapport du Directeur Exécutif

Le rapport du DE a mis en évidence les domaines où un progrès, des défis et des opportunités dans la réponse à l'épidémie ont été observés. Il a souligné l'avancement des nouveaux engagements politiques en Afrique, au Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA), en Amérique Latine et les Caraïbes, en Europe de l'Est et le G8. Il a également mis en exergue le travail effectué pour atteindre les objectifs et cibles de la <u>Réunion de haut niveau sur le VIH/SIDA</u>. Les défis identifiés les plus importants concernaient : la dépendance des ressources externes, le potentiel de la défaillance du marché dans le développement et l'approvisionnement des médicaments VIH, et comment assurer un progrès constant dans le domaine des droits humains et du VIH; les opportunités identifiées concernaient les domaines de : l'investissement stratégique, l'innovation, l'engagement des partenaires et le potentiel des organisations culturelles et politiques à faire avancer la Déclaration Politique et les objectifs de la réunion de haut niveau.

La Délégation des ONG <u>a appelé</u> à l'intensification de l'accès au traitement pour atteindre les objectifs de 2015 d'assurer le traitement de 15 millions de personnes. La délégation a totalement soutenu la stratégie de l'ONUSIDA de promouvoir la production locale dan les pays aux économies émergentes et les pays les moins avancés, mais s'est davantage concentré sur l'élargissement de la production locale à la deuxième et troisième ligne. La Délégation a soutenu les appels publics du directeur exécutif de reporter au-delà de 2016 la période de transition concernant la propriété intellectuelle pour les pays les moins avancés, et a invité l'ONUSIDA à soutenir les pays dans l'utilisation des <u>flexibilités des accords ADPIC</u>. La Délégation des ONG a également appelé l'ONUSIDA à aider les pays à améliorer l'environnement et garantir les droits humains des personnes, mettant l'emphase sur la nécessité, à tous les niveaux, d'un leadership plus important et d'une coordination des actions des différentes parties prenantes pour atteindre les objectifs des engagements politiques de la réunion de haut niveau et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Cependant, la Délégation des ONG a été déçue par le rapport du directeur exécutif qui n'a fait aucune référence à la taxe sur les transactions financières. Finalement, la Délégation des ONG a accueilli ONU Femmes comme 11^{ème} Coparrainant de l'ONUSIDA.

Rapport des organisations coparrainantes

Dans leur rapport, les Coparrainants ont fait remarquer l'importance de l'ordre du jour post 2015, et la Délégation des ONG a fortement soutenu cet engagement. Tout en reconnaissant les efforts fournis par les Coparrainants pour remplir les obligations de la Réunion de haut niveau de 2011, la Délégation des ONG a mis l'emphase sur le fait qu'un leadership plus important était encore nécessaire à tous les niveaux- y compris plus de coordination des actions au sein de la famille ONUSIDA, ainsi qu'entre les coparrainants de l'ONUSIDA et la société civile. La Délégation des ONG a demandé un point de l'ordre du jour pour la prochaine réunion du Conseil pour discuter des défis de l'ordre du jour post 2015.

Rapport de la représentante des ONG (présentation)

Le rapport des ONG 2012 présenté au Conseil a mis l'emphase sur l'impact dévastateur, et l'aggravation, des réductions budgétaires pour le VIH dans la société civile, qui touchent également les personnes vivant avec le VIH (PVVIH), les populations clés comme les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les usagers de drogues, les professionnels du sexe et leurs partenaires. Le rapport des ONG s'appuie sur des preuves, les rapports de la société civile, et huit études de cas illustrant comment la société civile est directement et fortement touchée par la crise financière mondiale.

La Délégation des ONG a proposé des points de décision, fondés sur les recommandations du rapport. Après négociations avec les membres du CCP, la Délégation des ONG s'est félicitée de pouvoir demander à l'ONUSIDA de plaidoyer pour que les financements existants dédiés à la société civile soient maintenus et les mécanismes améliorés dans le cadre de la nouvelle architecture du Fonds Mondial. La Délégation a également demandé à l'ONUSIDA et les Etats Membres d'améliorer la capacité de la société civile à plaidoyer pour des réponses efficaces et efficientes au VIH, de construire un savoir basé sur une mobilisation du financement VIH et un plaidoyer pour l'accès au traitement. Finalement, le Conseil a appelé l'ONUSIDA à proposer des moyens concrets pour faire face à la baisse de financement, notamment lorsqu'elle affecte les pays en développement.

Thématique VIH et suivi de l'environnement juridique favorable

Suite à l'importante thématique approfondie sur le VIH et les environnements juridiques lors de la dernière réunion CCP, le Conseil a reçu un papier résumant la procédure et l'action requise de l'ONUSIDA. Dans l'opinion de la Délégation des ONG, ce rapport n'a pas abordé la richesse de la session ni n'a engagé l'ONUSIDA à aller au-delà de son travail actuel pour traiter cette question fondamentale. Des divergences concernant les droits humains et les populations clés ont divisé les membres actuels du Conseil ce qui les a amené à passer 9 heures dans la salle de rédaction avant de parvenir à un consensus. Malheureusement, lorsque les points de décision finaux ont été énoncés en plénière, l'Egypte et l'Iran ont choisi de se dissocier. Les résultats engagent les Etats Membres à travailler sur un environnement juridique favorable, y compris pour: réviser les lois, sensibiliser les membres du système juridique, augmenter les programmes anti-stigmatisation et discrimination, traiter les besoins spécifiques des filles et des femmes (y compris leur santé sexuelle et reproductive ainsi que les barrières juridiques), et faire face aux barrières légales pour un accès au traitement. Trois discours forts des observateurs de la société civile ont rappelé le Conseil de la réalité de l'expérience des populations clés sur le terrain et l'impact de l'environnement juridique punitif sur la réponse au VIH.

Rapports Financier et de Performance

La Délégation des ONG a <u>insisté sur la nécessité</u> d'identifier des solutions durables concernant la gestion des fluctuations des taux de change et d'assurer l'optimisation des ressources (value for money). Le rapport de performance s'est davantage concentré sur les progrès de l'évaluation de l'impact plutôt que de lister simplement les activités. La Délégation des ONG a demandé à voir les synergies parmi les coparrainants reflétées plus clairement dans les futurs rapports utilisant la nouvelle matrice des résultats.

La Délégation des ONG a accueilli la mention sur l'importance du travail de l'ONUSIDA avec les populations clés. Le rapport de performance a cependant souligné le besoin de redoubler d'efforts pour toucher les usagers de drogues injectables, ainsi que le besoin de faire plus de progrès pour éliminer la stigmatisation, la discrimination et les restrictions de voyage. La Délégation des ONG a noté avec intérêt que les allocations pour travailler avec les usagers de drogues injectables, les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, les transgenres et les professionnels du sexe, demeurent relativement faibles. La Délégation a exprimé sa déception de ne voir aucun donateur ou secrétariat faisant état des finances directement à la société civile, et attendent de voir le rapport Cadre unifié du Budget, des Résultats et des Responsabilités (UBRAF) l'année prochaine.

Finalement, la Délégation des ONG a exprimé son souhait de s'engager à nouveau dans le développement et l'affinement des indicateurs UBRAF, citant le principe fondamental de l'ONUSIDA pour inclure les PVVIH dans les politiques qui les touchent. Le Conseil a approuvé la demande du Directeur Exécutif de couvrir les responsabilités et engagements relatifs au personnel et l'établissement d'un fonds de renouvellement.

Investissement stratégique

Tous les membres du CCP ont reconnu la nécessité de continuer les discussions à propos du Cadre d'Investissement Stratégique. Généralement, il y avait un consensus pour accepter ses principes généraux de soutenir les interventions fondées sur les preuves et le droit, et de faire des investissements dans les domaines de la réponse VIH qui ont le plus d'impact.

La Délégation des ONG a exprimé son appréciation à l'ambassadeur Mboya, qui a mené la consultation, et a insisté sur l'importance d'investir dans la mobilisation des collectivités, de mettre en place des catalyseurs et de former des synergies avec d'autres secteurs de développement. La Délégation des ONG a pris note de l'outil récemment développé par le secrétariat de l'ONUSIDA – un outil d'investissement centré sur les personnes pour mettre fin au SIDA- et a proposé des domaines spécifiques nécessitant plus d'affinement et de discussions. La Délégation des ONG a recommandé à l'ONUSIDA de continuer à explorer des moyens pour faire face aux écarts en identifiant des objectifs concrets, définis dans le temps et tangibles pour la série de consultations déjà prévue en Asie et Amérique Latine. La Délégation des ONG a également lancé un appel à l'ONUSIDA et aux Coparrainants pour améliorer la coordination de l'offre d'appui technique dans le Cadre d'investissement stratégique (SIF) à l'échelle nationale. Elle a proposé plus spécifiquement à l'ONUSIDA d'élaborer une feuille de route consultative et de mette en place des lignes directrices à utiliser avec l'outil pour aider les pays à organiser leur investissement, tout en continuant à impliquer les sociétés civiles et les parties prenantes dans les conversations sur le SIF, son applicabilité et ses implications.

Appui Technique de l'ONUSIDA

Le Conseil, depuis la 27^{ème} réunion du CCP, insiste sur le fait que le soutien technique est insuffisant pour répondre aux besoins au niveau régional et national et nécessite plus d'attention dans la stratégie globale de l'ONUSIDA. Le Conseil a <u>invité l'ONUSIDA à exercer</u> son rôle pour faciliter un appui technique plus stratégique, orienté vers les pays et mieux coordonné. La Délégation des ONG obtient le soutien du Conseil pour créer un groupe de pilotage sur l'appui technique impliquant la société civile. Le Secrétariat affirme les engagements pris pour élargir les opportunités de la société civile dans la région MENA et en Afrique Subsaharienne pour contribuer à mettre en place les principes d'une consultation de la société civile sur l'appui technique.

SIDA, Sécurité et action humanitaire

Ce rapport a principalement présenté le travail des coorganisateurs, le HCR et le PAM, dans le domaine de la réponse au VIH et le suivi des activités visant l'adoption de la <u>Résolution 1983 du Conseil de Sécurité</u>. La Délégation des ONG a apprécié le rapport mais a noté que l'impact de la déclaration sur les différentes activités n'a pas été mentionné. La Délégation a demandé qu'il y ait un lien plus fort entre l'aide humanitaire et les aspects sécuritaires vu que le rapport s'est beaucoup concentré sur l'aspect sécuritaire et peu sur les droits humains. Une préoccupation a été exprimée quant aux rapports indépendants des groupes de femmes d'Haïti sur l'augmentation de la violence basée sur le genre et le viol des femmes dans les camps, rapports pour lesquels un suivi a été demandé. La Délégation a suggéré de mettre en exergue la réponse humanitaire travaillant en partenariat avec les réseaux de PVVIH et a demandé l'implication permanente des PVVIH au sein des équipes spéciales interinstitutions.

Segment Thématique: prévention combinée

Cette journée de réunion thématique a traité de la prévention combinée. Une approche de prévention qui se concentre sur une nature globale et multi facettes des programmes nécessaires dans les différents contextes épidémiologiques. La journée a commencé par trois courtes séances plénières qui se sont penchées sur les preuves de l'efficacité des réponses aux différentes

interventions et épidémies. <u>Dr. Marie Laga</u> de l'Institut de Médecine Tropicale en Belgique a souligné la nécessité de plus de preuves en dehors des approches purement biomédicales, particulièrement dans les programmes de prévention visant les populations clés. <u>Meena Seshu</u>, de SANGRAM en Inde, a parlé de l'importance des interventions fondées sur les droits – utilisant le travail de son organisation avec des professionnels du sexe en tant qu'exemple- pour créer un environnement où les programmes peuvent être plus efficaces. Elle a également lancé un appel pour mettre fin à la criminalisation. <u>Dr. Alice Welbourn</u>, créatrice du programme *Stapping Stones*, a soulevé les questions d'adhérence des tests et des traitements. Elle a également expliqué comment éduquer la communauté et soutenir un environnement qui encourage le dépistage volontaire dans lequel les patients sont plus enclins à garder leurs régimes de traitements.

Le reste de la journée, les participants se sont divisés en quatre <u>sessions de travail</u> pour discuter des différents aspects de la prévention combinée : « Atteindre Zéro nouvelles infections : Les jeunes parlent de la prévention VIH » ; « les réalités des pays : prendre des décisions sérieuses » ; « Mobiliser les parties prenantes : le rôle des organisations de la société civile et le secteur privé dans la prévention VIH » ; et « VIH et coïnfections avec Hépatites B&C virales ».

Rappel: Qu'est ce que le CCP?

Le Conseil de Coordination du Programme est le Conseil d'administration de l'ONUSIDA. Il est constitué de 22 Etats Membres, 10 Coparrainants des Nations Unies qui composent le programme de l'ONUSIDA, et la Délégation des ONG (constituée d'un délégué et d'un suppléant de chacune des 5 régions). Visitez notre site internet : www.unaidspcbngo.org pour plus d'informations sur les présentations, les points de décision et les discussions.